



Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,
Développement Durable,
Environnement,
Biodiversité,
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,
Infrastructures,
Risques Naturels,
Risques Technologiques,
Equipeement, Logement,

Urbanisme,
Aménagement du Territoire,
Solidarité entre les
Territoires,
Renouvellement Urbain, Mer

Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM)

CSA ministériel du 8 octobre 2026

Déclaration de FORCE OUVRIERE

L'Indifférence Administrative : cette IA là, on est sûrs qu'il faut la combattre !

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs,

Chers camarades,

L'ordre du jour de ce CSAM nous invite à débattre du développement de l'usage de l'intelligence artificielle dans les missions des agents.

FO y reviendra évidemment dans les débats.

Mais avant de parler de cette IA-là, nous souhaitons ouvrir cette séance en alertant sur une autre forme d'IA dans laquelle l'administration française semble malheureusement être devenue particulièrement performante :

L'Indifférence Administrative.

Une IA qui, elle, n'est plus au stade de l'expérimentation.

Elle est déjà déployée à grande échelle.

Et ses effets, les agents les subissent très concrètement.

Au fil des réorganisations, mutualisations et suppressions d'effectifs, la chaîne RH s'est affaiblie et émietlée entre services employeurs, SGCD, services gestionnaires, chaînes de paie, centres de prestations financières, DGFIP et autres interlocuteurs de plus en plus éloignés des agents.

Ce qui, hier, était surveillé comme le lait sur le feu par des services RH de proximité peut aujourd'hui se produire **sans contrôle préalable, sans alerte, parfois sans explication et trop souvent sans interlocuteur capable d'apporter rapidement une solution.**

Les exemples qui remontent à FO sont malheureusement nombreux.

Des **reprises sur salaire indues**, ou incompréhensibles, parfois considérables. Et lorsqu'elles sont justifiées, elles ne sont quasiment jamais annoncées en amont, sans possibilité réelle d'anticiper ni même parfois d'obtenir un étalement adapté à la situation de l'agent.

Des agents qui, à l'occasion d'une **mobilité ou d'un changement de corps, se retrouvent sans paie**. Et, comme si l'absence de salaire ne suffisait pas, découvrent les conséquences en cascade : pas de précompte, donc potentiellement des difficultés jusque dans leur protection sociale complémentaire.

Des **dossiers de retraite** dont les agents doivent désormais eux-mêmes vérifier la complétude et l'exactitude, à mesure que les correspondants retraite de proximité s'éloignent ou disparaissent.

Des agents **primo-recrutés, toujours en attente de leur premier salaire**, auxquels on demande pourtant d'avancer les frais nécessaires pour se rendre à leur formation initiale.

Des agents auxquels on annonce, **deux mois avant l'échéance de leur contrat ou de leur détachement**, qu'il va désormais falloir se débrouiller pour trouver autre chose.

Des agents contractuels qui travaillent pendant deux mois sans percevoir leur rémunération.

Et l'Indifférence Administrative ne résulte pas toujours de circuits trop complexes ou de dysfonctionnements techniques.

Elle peut aussi relever de choix.

Lorsque des directeurs ou des harmonisateurs disposent de marges en matière de **promotion ou de CIA** et choisissent délibérément de ne pas les utiliser, ce sont encore des agents qui en paient directement le prix.

Pris séparément, chacun de ces dossiers pourra sans doute trouver une explication, un responsable, une procédure, une anomalie informatique, un changement de logiciel, un problème de transmission entre deux services ou un renvoi vers un autre interlocuteur.

Mais leur accumulation fait système.

Et derrière chaque « incident de gestion », il y a une personne.

Un agent qui doit payer son loyer sans avoir reçu son salaire.

Un collègue qui découvre une ponction sur sa fiche de paie sans avoir été prévenu.

Un contractuel qui ignore ce qu'il deviendra quelques semaines plus tard.

Un futur retraité qui doit contrôler lui-même un dossier dont dépendront ses ressources pour les décennies suivantes.

Un nouvel arrivant auquel l'État souhaite la bienvenue en lui demandant de commencer par lui faire crédit.

Ce ne sont pas des irritants RH. Ce sont des situations humaines.

Et cette situation pèse également lourdement sur les agents des services RH.

Car l'Indifférence Administrative est tout sauf celle des personnels qui composent la chaîne RH. Bien souvent, ils en sont eux aussi victimes : effectifs insuffisants, outils inadaptés, compétences dispersées, circuits éclatés, perte de proximité et

impossibilité de maîtriser l'ensemble d'une chaîne dont ils ne constituent plus qu'un maillon. Ils sont confrontés eux-mêmes à une situation de souffrance, par impuissance.

FO refuse donc que l'on s'habitue à l'anormal.

Ne pas être payé normalement et à temps n'est pas normal, en particulier dans une période où un salaire « normal » ne permet plus forcément de vivre dignement.

Découvrir une reprise sur salaire sans information préalable n'est pas normal.

Ne plus savoir à qui s'adresser n'est pas normal.

Devoir contrôler soi-même ses droits à retraite n'est pas normal.

Laisser un agent sans réponse jusqu'à quelques semaines de la fin de son contrat n'est pas normal.

FO en appelle donc à un **sursaut**.

Nous demandons que l'administration se donne les moyens de combattre cette Indifférence Administrative : en renforçant les moyens et les compétences de la chaîne RH, en recréant de la proximité, en sécurisant les procédures de paie, en organisant de véritables contrôles en amont, en informant les agents avant toute opération ayant un impact important sur leur rémunération et en garantissant partout un interlocuteur humain capable de traiter leur situation.

Car au moment où notre ministère réfléchit au développement de l'intelligence artificielle, FO souhaite rappeler une évidence :

la première urgence n'est pas de mettre davantage d'intelligence artificielle dans l'administration.

C'est de remettre davantage d'intelligence humaine dans son fonctionnement.

Des femmes et des hommes disponibles, formés, disposant du temps et des moyens nécessaires pour écouter, anticiper, contrôler, expliquer et corriger.

L'intelligence artificielle sera peut-être un outil de demain, si tant est qu'il reste un outil.

L'Indifférence Administrative, elle, ne peut certainement pas l'être.

Si ce CSAM veut parler de l'avenir du travail et du service public, FO considère que c'est par là qu'il faut commencer. Et certainement pas non plus par quasi-privatiser la gestion immobilière de l'État via une « Foncière », autre sujet que nous évoquerons en séance.

Et si l'administration voulait donner un signe d'intérêt pour le sort de ses agents, elle pourrait nous indiquer en séance comment se profile la gestion de la masse salariale de fin d'année, en écho à l'engagement obtenu en CSAM budgétaire, et ce qu'elle fiat d'éventuels « fonds de tiroir ».

Je vous remercie.